

Aix-en-Provence, le 8 septembre 2009

Rectorat

Bureau  
des inspecteurs  
d'académie  
inspecteurs  
pédagogiques  
régionaux

Antonella DURAND  
IA-IPR d'italien

Téléphone  
04 42 91 70 40-41-42  
06 30 72 93 46  
Fax  
04 42 91 70 13  
Mél.  
Antonella.durand  
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

Madame Antonella DURAND  
Inspectrice d'Académie-  
Inspectrice pédagogique régionale  
d'italien

à Mesdames et Messieurs les professeurs  
d'italien

s/c du chef d'établissement

## LETTRÉ DE RENTRÉE

Chères et chers collègues,

Je voudrais avant tout souhaiter la bienvenue aux collègues qui nous rejoignent dans l'académie ainsi qu'aux lauréats des concours de recrutement. Je forme également pour chacun d'entre vous des vœux pour une année scolaire pleine de satisfactions.

Cela fait désormais un an que j'exerce les fonctions d'IA-IPR d'italien dans l'académie d'Aix-Marseille. L'année scolaire écoulée m'a permis de rencontrer bon nombre d'entre vous ainsi que d'apprécier le dynamisme et la diversité d'une académie où l'enseignement de l'italien a toute sa place. Qu'il me soit ici permis de remercier très chaleureusement tous ceux qui, au-delà de leur charge d'enseignement, contribuent au rayonnement de notre belle langue : les enseignants tuteurs qui contribuent à la formation de nos jeunes collègues, les concepteurs des évaluations académiques, les concepteurs de sujets d'examen ainsi que les formateurs qui contribuent à une formation continue de qualité. Je salue également tous les efforts faits par chacun d'entre vous pour faire vivre notre discipline.

Des remerciements particuliers vont à Madame Isabelle Dechavanne et à Madame Hélène Ghigo qui ont accepté, depuis janvier 2009, d'être chargées de mission d'inspection depuis le départ à la retraite de Madame Huguette Chapal qui s'est acquittée de cette tâche de manière exemplaire pendant de longues années.

Je souhaite vivement que l'année 2009-2010, par les efforts conjugués de tous, voie le développement quantitatif et qualitatif de l'enseignement de l'italien dans l'académie.

En ce début d'année scolaire, je voudrais porter à votre connaissance des informations concernant plus particulièrement trois dossiers.



2/3

## 1- Le site académique : [www.italien.ac-aix-marseille.fr](http://www.italien.ac-aix-marseille.fr)

### *Pour s'informer*

Madame Christelle Livolsi, enseignante d'italien est le webmestre du site. Il est en cours d'*aggiornamento* et vous pourrez y trouver toutes les informations utiles pour l'enseignement de l'italien ainsi que des informations sur la situation de la langue italienne dans l'académie. Par ailleurs, un portail des langues verra bientôt le jour. Vous y trouverez les informations communes à toutes les langues vivantes (programmes, sections européennes, textes officiels...). L'accès à ce site se fera par l'adresse du site d'italien.

### *Pour communiquer*

J'ai souhaité la création d'une liste de diffusion des enseignants d'italien de l'académie. Vous trouverez sur le site un formulaire d'inscription à cette liste de diffusion modérée par Christelle Livolsi. Je souhaite que chacun d'entre vous s'inscrive sur cette liste, qui doit vous permettre de communiquer entre vous ainsi que de me donner la possibilité de vous transmettre des informations très rapidement.

### *Pour partager*

Ce site est le vôtre. Vous pouvez l'utiliser pour partager vos expériences, vos ressources et séquences pédagogiques. Il vous suffit d'adresser vos documents à Madame Livolsi. Les comptes rendus des stages de formation continue pourraient, par exemple, judicieusement y figurer.

## 2 - La formation continue

Au plan de formation continue 2009-2010 ont été inscrits des stages à candidature individuelle qui permettent de se former à la mise en œuvre du plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes ainsi qu'à l'utilisation des TICE.

Les formations aux concours internes, Capes et Agrégation, auront lieu si le nombre d'inscrits est suffisant. C'est toujours le cas pour le Capes interne mais il n'en va pas de même pour l'agrégation interne, ce que je regrette. Par ailleurs, j'attire votre attention sur la nécessité d'une présence assidue aux stages obtenus sous peine d'en compromettre l'existence.

Outre ces stages à candidatures individuelles, j'ai inscrit cinq journées de formation que j'animerai avec une des chargées de mission d'inspection ou avec Monsieur Alain Nègre Combes, formateur à l'IUFM. Ces stages sont à public désigné, c'est-à-dire que vous recevrez une convocation pour vous y rendre. D'ores et déjà, voici les dates qu'il faut retenir :

- 30 septembre 2009 : tous les enseignants des Hautes Alpes, au collège Mauzan à Gap.

- 7 octobre 2009 : tous les enseignants des Alpes de Haute Provence au collège Gassendi à Digne.

- 12 novembre 2009 : 40 enseignants désignés du Vaucluse au lycée René Char à Avignon.

- 18 novembre 2009 : 40 enseignants désignés des Bouches du Rhône au lycée Jean Cocteau à Miramas.

- 25 novembre 2009 : 40 enseignants désignés des Bouches du Rhône au lycée Marseilleveyre à Marseille.

### 3 – Les échanges avec l'Italie :

Alcotra –PEEF (Pôle d'Excellence Education Formation)



3/3

Il s'agit d'un projet européen de grande envergure impliquant les académies de Grenoble, Aix-Marseille et Nice, les collectivités territoriales ainsi que les régions du Val d'Aoste, du Piémont et de la Ligurie. Ce projet, accepté en juin 2009 entre en vigueur à la rentrée 2009 pour s'achever en 2012. Pour l'enseignement secondaire dans l'académie d'Aix-Marseille, il va permettre l'appariement de tous les collèges des Hautes Alpes et de dix collèges des Alpes de Haute Provence avec des collèges transfrontaliers. De même, il permettra la mise en place de l'Esabac dans cinq lycées de l'académie.

En dehors de ce projet, de nombreux établissements de l'académie ont des appariements avec des établissements italiens. D'autres sont à la recherche de partenaires pour mettre en place des échanges.

Pour permettre à la DAREIC (Direction Académique aux Relations Internationales et à la Coopération) de recenser les appariements existants ainsi que les besoins éventuels en partenaires italiens, je vous prie de bien vouloir renseigner la fiche que vous trouverez en pièce jointe à ce courrier et de l'adresser par courrier électronique à Monsieur Christophe Chillio, enseignant d'italien et chargé de coopération transfrontalière auprès de la DAREIC à l'adresse suivante : [christophe.chillio@ac-aix-marseille.fr](mailto:christophe.chillio@ac-aix-marseille.fr)

Enfin, lors des journées de formation citées ci-dessus, nous évoquerons ensemble le projet de l'académie et son actualisation 2009 dans lequel s'inscrivent l'enseignement de l'italien et notre action professionnelle commune.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer, je vous adresse mes salutations les meilleures.

Antonella Durand

**Pièce jointe : fiche de renseignements pour la DAREIC.**